

Questions orales

LES PROJETS MENTIONNÉS PAR LE MINISTRE DES FINANCES

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a-t-il vu une liste de dates, de projets et de fonds dont il a parlé tantôt? Dans l'affirmative, la déposera-t-il ou cherche-t-il simplement une fois encore à induire la Chambre en erreur?

● (1500)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, non je n'ai pas vu la liste, mais tout le monde sait, comme l'attestera le député de Kingston et les Îles, que des subventions ont été effectivement versées dans sa circonscription pour venir en aide aux chômeurs.

Mlle MacDonald: Il ne s'agissait pas de ce programme.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE ROUMANIE

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre la présence à la tribune d'un visiteur de marque, Son Excellence Stefan Adrei, ministre des Affaires étrangères de Roumanie.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

LE PROJET DE PISCICULTURE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans qui, j'en suis certain, a appris ce matin que les conservateurs avaient promis à peu près tout aux pêcheurs de la côte ouest en se gardant bien toutefois de rien préciser.

J'ai cependant une question bien précise à poser au ministre. Elle découle d'une étude financée par son ministère. Le document conclut que la pisciculture serait préférable aux méthodes de pêche traditionnelles, à la traine, à la seine, et au filet maillant; et on tire trois conclusions précises: d'abord, il est possible d'élever et de prendre le poisson sans être obligé de le pêcher; ensuite, on peut améliorer génétiquement les espèces pour accroître le rendement; enfin, il serait possible de mieux définir les droits exclusifs pour certaines ressources.

Le ministre voudrait-il dire aux pêcheurs de la côte ouest où en est ce projet de pisciculture et quels éléments en seront présentés en mars dans le document qu'il soumettra au cabinet?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je suis sûrement d'accord avec le député pour dire que l'opposition officielle n'a absolument aucune proposition à présenter concernant les pêches du Pacifique. Il

est dommage que les pêcheurs doivent venir à Ottawa pour rencontrer leurs députés conservateurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Quand les avez-vous vus?

M. McDermid: Leur avez-vous jamais parlé?

M. Epp: Où peuvent-ils rencontrer les libéraux de la Colombie-Britannique?

M. De Bané: Car la vérité ne leur plaît pas. L'an dernier, j'ai attendu vainement que l'opposition officielle propose une seule idée concernant les pêches du Pacifique.

M. Nowlan: Démissionnez.

M. Stevens: Allez-vous-en.

M. Nowlan: Allez faire de la pisciculture!

M. De Bané: Depuis un an, j'ai collaboré très étroitement avec différentes organisations de pêcheurs de la côte du Pacifique et nous avons progressé à leur rythme. Nous avons collaboré de très près. Au cours de la dernière fin de semaine, je leur ai exposé toutes les questions qui se posaient de même que les différentes options à examiner.

Je suis heureux de vous l'apprendre, les pêcheurs et les différentes organisations ont admis que le ministre avait bien réussi à définir et les problèmes et les options. J'aurai une dernière rencontre avec eux cette fin de semaine-ci et je présenterai ensuite un rapport au cabinet.

M. Fulton: Je pense que tous les pêcheurs de la côte ouest se rendront compte facilement que le ministre des Pêches et des Océans n'a même pas répondu à une question très simple sur la pisciculture. La question est celle-ci: jusqu'où est-il disposé à mener ce projet?

LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, on trouve dans le document que j'ai en main les passages les plus accablants qui aient jamais été écrits par ce ministre ou par les fonctionnaires de ce ministère. A la page 2, on lit: «L'ère de la propriété collective est terminée dans le secteur de la pêche». Ce que cela signifie pour les Canadiens qui font de la pêche sportive ou commerciale et aussi pour les pêcheurs autochtones, c'est que le ministre et son gouvernement ont décidé que la pêche sur la côte ouest, y compris la pêche au saumon, au hareng et à toute autre espèce, appartient à des particuliers et à des sociétés privées, qu'il ne s'agit plus d'une ressource appartenant à la collectivité. Je veux que le ministre dise sans détour aux pêcheurs de la côte ouest quelle est sa position quant à la propriété collective de cette ressource. Quelle est sa position? Levez-vous et dites-le.

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, il est déplorable de voir le député de Skeena tomber à ce point dans la démagogie.